



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 25 / 12 / 2024 à 02:04

Date de publication : mardi 12 novembre 2024 à 04:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Avis est donné de la constitution d'une SASU en date à Lyon du 22 octobre 2024 dénommée Clinique Xanadu Lyon, au capital de 10 000 €, divisé en 1000 actions souscrites en totalité et intégralement libérées, dont le siège social est situé 88 Boulevard des Belges (69006) Lyon, et ayant pour objet social : la création, la gestion et l'exploitation de toute installation autonome de chirurgie esthétique. Exercice du droit de vote sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'Assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les clauses restreignant la libre cession des actions : toutes cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la majorité des deux tiers des voix des associés ayant le droit de vote et doivent être préalablement soumises à un droit de préemption des associés. Sa durée est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS. La Présidente est la société LSDC Investissement SASU au capital de 13 000 €, siège social : 26 avenue Maréchal Foch (69006) Lyon, 931 612 865 RCS Lyon, représentée par Monsieur Vlad-Nicolae NEGULESCU, nommée sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de Lyon. Pour avis.

Le Président.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ad07527e-050e-4a83-8a81-483dd8999c1b-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex